

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

PREMIER MINISTÈRE



# CAISSE DES DÉPÔTS ET DE DÉVELOPPEMENT



## RAPPORT ANNUEL 2021

# SOMMAIRE

Mot du Directeur Général	3
<hr/>	
01. Aperçu Général sur l'Economie	5
<hr/>	
02. Présentation Succincte de la CDD	6
2.1 Organisation et Fonctionnement	6
2.2 Modèle Economique	8
2.3 La CDD en Chiffres	9
<hr/>	
03. Mobilisation des Ressources	10
3.1 Ressources Extérieures	10
3.2 Ressources Domestiques	10
<hr/>	
04. Financements	12
4.1 Financement de l'Economie	12
4.2 Appui aux Politiques Publiques	17
<hr/>	
05. Ressources Humaines	19
<hr/>	
06. Coopération et Partenariat	20
<hr/>	
07. Rapport Financier	22
7.1 Le Budget Annuel	22
7.2 Les Etats Financiers	24
<hr/>	
Rapport des Commissaires au Compte	30

# Liste des Abréviations

**AFD**- Agence française de développement  
**BAD**- Banque africaine de développement  
**Bpifrance**- Banque publique d'investissement de France  
**CAAM**- Centrale des achats et d'approvisionnement du marché  
**CAM**- Crédit Agricole de Mauritanie  
**CDD**- Caisse des Dépôts et de Développement  
**CDG**- Caisse des dépôts et de gestion (Maroc)  
**CFPB**- Centre de formation de la profession bancaire  
**DD**- Direction du développement (CDD)  
**DDC**- Direction des dépôts et consignations (CDD)  
**DTS**- Droits de tirage spéciaux (FMI)  
**FADES**- Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social  
**FKDEA**- Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe  
**FNE**- Fonds national de l'emploi  
**FOREMI**- Fonds de refinancement des institutions de microfinance  
**FPE**- Fonds pour la promotion de l'entrepreneuriat  
**FSE**- Fonds de soutien à l'emploi  
**IMF**- Institutions de microfinance  
**ITB**- Institut des techniques bancaires  
**MEFP**- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle  
**MRU**- Unité monétaire (Ouguiya nouvelle)  
**OGRAC**- Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et le Recouvrement des Avoirs Criminels  
**ONMT**- Office national de la médecine du travail  
**PIB**- Produit intérieur brut  
**PME**- Petite et moyenne entreprise  
**ProPEP**- Programme prioritaire élargi du Président de la République  
**SNIM**- Société nationale industrielle et minière  
**TVM**- Télévision de Mauritanie

# Mot du Directeur Général

La Caisse des Dépôts et de Développement (CDD) a entamé, le 17 mars 2021, sa deuxième décennie d'activité.

Durant la décennie écoulée, la CDD s'est employée à contribuer au financement du développement économique et social du pays suivant les principaux axes stratégiques fondant son action, en ligne avec les priorités du Gouvernement. Ceci au moyen (i) de mécanismes d'intervention mis en place en relation avec les différentes structures concernées, (ii) au pilotage rapproché des programmes dont elle est en charge et (iii) du réseau d'agences de la CDD offrant des services de proximité et implanté sur l'ensemble des capitales régionales du pays.

Au titre de l'année 2021, les activités de la CDD ont consisté à poursuivre et développer l'élan amorcé au cours de la période passée, dans le cadre des priorités identifiées par le Gouvernement. Ces activités ont porté essentiellement sur : (i) la mobilisation des ressources, (ii) le financement des PME, (iii) le développement de la microfinance et (iv) l'appui aux politiques publiques.

En matière de mobilisation des ressources, la CDD a, durant l'exercice 2021, finalisé les procédures de mise en œuvre effective pour le décaissement de la ligne de crédit accordée par le Fonds Khalifa des Émirats Arabes Unis pour le développement des entreprises portant sur une enveloppe de 25 millions de dollars américains destinée au financement des PME.

Au niveau du financement des PME, la CDD a poursuivi et étendu son action dans ce domaine. C'est ainsi que l'enveloppe accordée à ce portefeuille est passée de 149 millions MRU en 2020 à 332 millions MRU en 2021, soit une croissance de 123%.

En matière de développement de la microfinance, l'action de la CDD a couvert plusieurs secteurs et domaines d'activités: (i) l'exécution du volet « microfinance en milieu rural » du Programme Prioritaire du Président de la République (ProPEP), (ii) le lancement des activités du Fonds de refinancement des institutions de microfinance (FOREMI) et (iii) le financement d'activités génératrices de revenus en relation avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP). L'enveloppe accordée en 2021 dans le cadre de ces différents programmes a atteint 117 millions MRU au profit de plus de 5.200 bénéficiaires.

En outre, la CDD continue de promouvoir le développement de l'accès au crédit à travers le renforcement des capacités de financement de banques locales via des dépôts à terme dont l'enveloppe a atteint, au 31.12.2021, plus de 462 millions MRU.

En matière d'appui aux politiques publiques, la CDD a vu son action renforcée dans le domaine de la conduite de programmes publics notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la sécurité alimentaire ou de la pêche. La gestion fiduciaire de ces programmes relève de la responsabilité de la CDD au terme des conventions conclues entre les parties concernées.

Sur le plan financier, les résultats de l'année 2021 font ressortir un total de bilan de 8.5 milliards MRU, un total de l'hors-bilan de 2.4 milliards MRU et un résultat positif de 25.8 millions MRU.

Les ressources du bilan sont essentiellement composées des dépôts et consignations auprès de la Caisse (2.7 milliards MRU), des capitaux propres (1.4 milliards) et d'emprunts (1.6 milliards). Au niveau des emplois, l'essentiel de l'actif est composé de : (i) trésorerie (3.1 milliards) dont 1,2 milliard de fonds conservés ou gelés au sens de la loi et 0,4 milliard d'équivalent dollar de la garantie en devises au titre du dernier prêt FADES, (ii) de crédits à la clientèle (3.0 milliards) et (iii) de placements à terme auprès du système bancaire (0.4 milliard).

# 1. Aperçu Général sur l'Economie

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) en 2021 semble refléter le retour des activités économiques vers un rythme semblable à celui enregistré avant la crise de la Covid-19. En effet, le PIB nominal a connu une croissance de 10.6 %<sup>[1]</sup> en 2021, de 1.7%<sup>1</sup> en 2020 et 10.4 %<sup>1</sup> en 2019. En terme réel, le PIB a connu une croissance de 2.3%<sup>1</sup> en 2021, une contraction de -1.8 %<sup>1</sup> en 2020 et une croissance de 5.8%<sup>1</sup> en 2019. Les perspectives de croissance restent sur une tendance positive avec le démarrage de l'exploitation des mines de gaz prévu en 2023. Le taux de croissance du PIB réel devra se situer à 4.5%<sup>1</sup> en 2022, à 5.3%<sup>1</sup> en 2023 et à 8.8%<sup>1</sup> en 2024.

L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, a connu une tendance à la hausse, passant de 2.4 %<sup>[2]</sup> en 2020 à 3.6%<sup>2</sup> en 2021. En glissement annuel, les prix ont connu une hausse de 5,7%<sup>2</sup> en 2021 contre 1,8%<sup>2</sup> en 2020.

S'agissant du commerce extérieur, la balance des paiements a enregistré un léger creusement du déficit du compte courant qui se situe à -9%<sup>2</sup> du PIB en 2021, contre -7%<sup>2</sup> en 2020. La balance commerciale est passée de -3.6%<sup>2</sup> du PIB en 2020 à -6.8%<sup>2</sup> en 2021.

Les réserves officielles brutes sont passées de 1.52 milliards de dollars américains en 2020 à 2.32 en 2021, couvrant ainsi plus de 82 mois d'importations de biens et services (hors industries extractives). En 2021, le taux de change nominal de l'Ouguiya s'est apprécié, en moyenne annuelle, de 0.7%<sup>2</sup> par rapport au dollar américain et de 8.5%<sup>2</sup> par rapport à l'Euro.

Enfin, au niveau des finances publiques, les recettes budgétaires sont passées de 23.2%<sup>2</sup> du PIB (hors industries extractives) en 2020 à 26%<sup>2</sup> en 2021. Cette évolution est due à la hausse des recettes fiscales (14.5%<sup>2</sup> du PIB en 2021 contre 13.4 %<sup>2</sup> en 2020) et des recettes provenant de l'industrie extractive (5%<sup>2</sup> du PIB en 2021, contre 2.7 %<sup>2</sup> en 2020). Le solde budgétaire de base (hors dons) reste excédentaire et passe de 2.4%<sup>2</sup> en 2020 à 2.0%<sup>2</sup> en 2021.

## 2. Présentation succincte de la CDD

La Caisse des Dépôts et de Développement, créée en 2011, est un établissement public à statut spécial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, au service de l'intérêt général. Investisseur à court, moyen et long termes au terme de la loi qui la crée, la CDD a pour mission de mobiliser des ressources adaptées en appui aux politiques publiques et au financement du secteur privé.

### 2.1 Organisation et Fonctionnement

Placée sous l'autorité du Premier Ministre, la CDD est sous surveillance de deux commissions présidées par des parlementaires : la Commission de surveillance de la Direction des Dépôts et des Consignations et la Commission de surveillance de la Direction du Développement.

Plus opérationnellement, la gouvernance de la CDD est structurée autour d'une Direction Générale (Directeur Général assisté d'un Secrétaire Général), de deux Directions opérationnelles : la Direction des Dépôts et Consignations (DDC) et la Direction du Développement (DD), de Directions-support, d'agences régionales légères dans les chefs-lieux de région ainsi que de filiales ou assimilées notamment dans les domaines du Crédit Agricole (CAM - sa), de l'Ingénierie et de la Microfinance (Fonds de Refinancement des Institutions de la Microfinance (FOREMI).

Le personnel titulaire de la CDD est de 126 cadres et agents.

**GOVERNANCE**

**Conseil d’Orientation Stratégique**

- Présidé par le Premier Ministre
- Chargé :
  - de s’assurer du respect des grands objectifs fixés par les Pouvoirs publics
  - et de la bonne coordination avec les partenaires financiers



**Commissions de surveillance**

- Désignées pour un mandat de trois ans
- Entendent trimestriellement le compte rendu établi par la Direction Générale
- Examinent et approuvent les budgets annuels

**ORGANISATION**

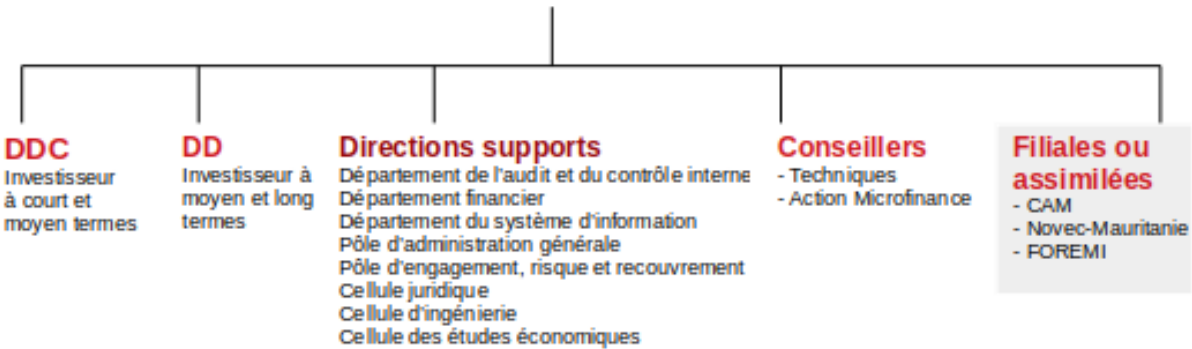
**Directeur Général**

- Nommé par décret présidentiel pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois
- Responsable de la gestion de ses fonds et valeurs
- Entendu par les commissions de l’Assemblée Nationale chargées des finances et de l’économie



**Secrétaire Général**

- Nommé en Conseil des Ministres
- Assiste le Directeur Général dans l’exercice de ses fonctions
- Remplace le Directeur Général en cas d’empêchement



*DDC : Direction des Dépôts et Consignations, DD : Direction du Développement  
 CAM : Crédit Agricole de Mauritanie  
 FOREMI : Fonds de Refinancement des Institutions de Microfinance  
 NOVEC : Filiale ingénierie*



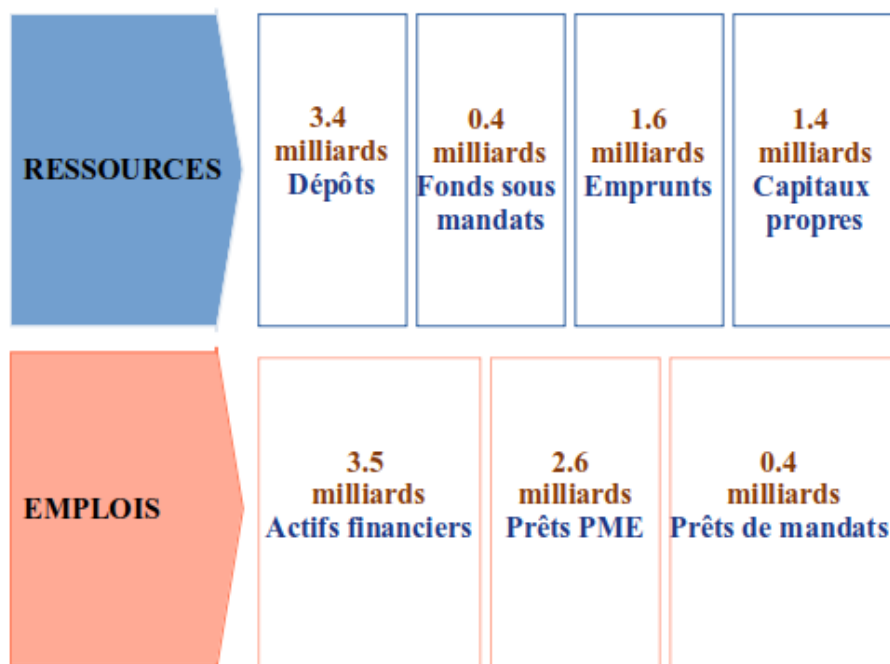


## 2.2 Modèle Economique

La CDD, à l'image des missions dévolues aux Caisses de Dépôts, a vocation :

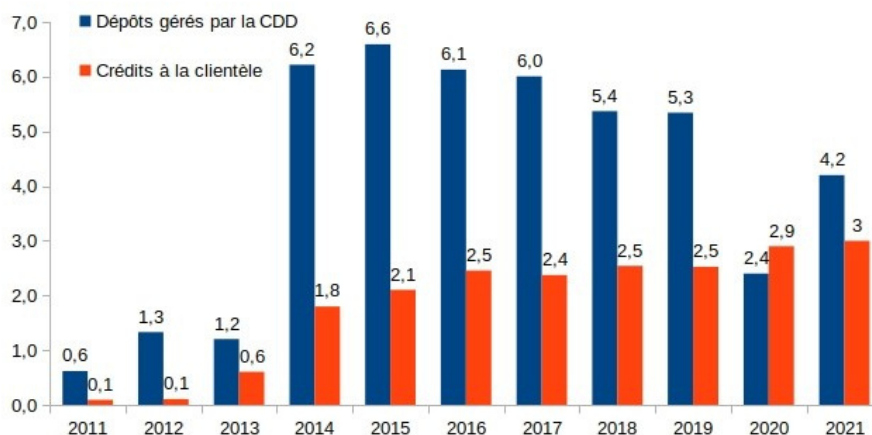
- A agir, en tant qu'investisseur, au service de l'intérêt général, en veillant aux exigences en matière de retour sur investissement, en sécurisant les fonds mis à sa disposition et en assurant une meilleure gestion des risques ;
- A accompagner les politiques menées par le Gouvernement au service de l'intérêt général par la poursuite des voies ci-après : (i) l'appui aux politiques publiques ; (ii) le financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et, plus généralement, du secteur privé et (iii) la conduite de programmes sous mandat de gestion.

Pour ce faire, l'action de la Caisse est essentiellement basée sur la mobilisation de ressources, domestiques et extérieures, pour des emplois d'intérêt général en appui aux politiques publiques et au financement de l'économie.

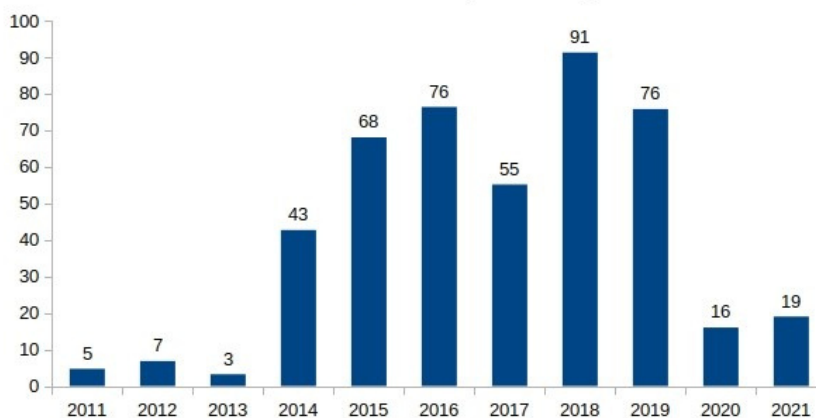


## 2.3 La CDD en chiffres

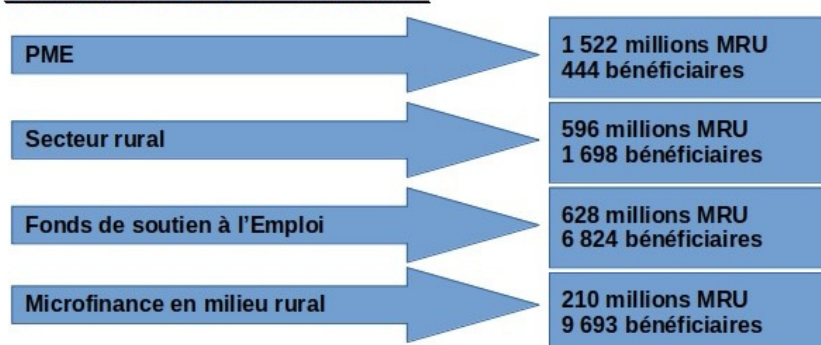
Dépôts et crédits de la CDD (milliards MRU)



Evolution du résultat net (millions MRU)



### Portefeuilles de financement :



## 3. Mobilisation des Ressources

### 3.1 Ressources Extérieures

Dans le cadre de la mobilisation de financements pour l'appui au secteur privé en général et les PME en particulier, la CDD introduit des requêtes auprès des partenaires techniques et financiers du pays. Ces requêtes, portant sur la mobilisation de lignes de crédit pour le financement d'entreprises, ont concerné essentiellement des partenaires comme le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA) et le Fonds KHALIFA pour la promotion des entreprises (F. KHALIFA).

En 2021, la CDD a finalisé les dernières formalités relatives à la mise en vigueur du prêt obtenu dans le cadre du Partenariat avec le Fonds KHALIFA pour un montant de 25 millions USD.

La CDD est également partie prenante, avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, à l'instruction, en phase avancée, d'un concours de l'Agence Française de Développement (AFD), à hauteur de 9 millions d'euros, pour la promotion de l'entrepreneuriat jeune. Le démarrage de ce programme est prévu courant 2022.

Ces concours s'ajoutent à la deuxième ligne de crédit (20 millions USD) du FADES, à la quatrième tranche du prêt FKDEA et au prêt Afreximbank pour la pêche, tous en cours d'utilisation, en appui au financement de PME et du secteur privé.

### 3.2 Ressources Domestiques

Les dépôts mis à la disposition de la CDD ont connu une croissance de 68 %, passant de 2.2 milliards MRU en 2020 à 3.7 milliards MRU en 2021. Les ressources domestiques mobilisées sont globalement scindées en deux catégories : des ressources réglementées et des ressources conventionnelles :

#### 3.2.1. Ressources réglementées

Ce sont des ressources dont la gestion est encadrée par des textes juridiques tels que :

##### a) Consignations et cautionnements

Les ressources collectées dans le cadre de l'activité de consignation constituent dans la vie des Caisses de Dépôts une part importante, et surtout stable, des ressources des Caisses en général devant contribuer à la réalisation des missions d'intérêt général qui leur sont assignées par les pouvoirs publics de par la loi comme c'est le cas de la CDD.

### ***b) Dépôts réglementés***

Il s'agit de l'utilisation d'une fraction des dépôts des établissements publics ou assimilés, disponibles au Trésor public sous racine CDD, via un mécanisme de transformation de ces dépôts à des fins de financements de projets ou programmes d'intérêt général, à l'initiative des pouvoirs publics. C'est dans ce cadre que des programmes comme la réalisation de 300 logements sociaux à Zouerate ou la réalisation d'une usine de décorticage à Rosso avaient été financés, à titre d'exemple. Ces deux programmes ont fait l'objet de cession, en 2021, respectivement à la SNIM et au Ministère des Finances.

### ***c) Biens gelés ou saisis***

Il s'agit d'avoirs/fonds saisis ou gelés à titre conservatoire tel que prévu par la loi portant création de l'Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et le Recouvrement des Avoirs Criminels (OGRAC). Le cumul de ces avoirs en 2021 portait sur un montant d'environ 1.2 milliard MRU. L'utilisation de ces fonds doit être en phase avec leur nature et leur maturité.

### **3.2.2 Ressources conventionnelles**

Ce sont des ressources issues de conventions spécifiques entre la CDD et l'État ou autres entités publiques ou/et privées, en contrepartie de l'exécution de programmes confiés à elle sous forme de mandat de gestion. C'est le cas par exemple des programmes que la CDD exécutait sous mandat de gestion en relation avec le MEFP.

## 4. Financements

### 4.1 Financement de l'Economie

En 2021, la CDD a finalisé les dernières formalités relatives à la mise en vigueur du prêt obtenu dans le cadre du Partenariat avec le Fonds KHALIFA pour un montant de 25 millions USD.

En 2021, le financement du portefeuille des PME s'est poursuivi avec un rythme soutenu qui a permis de financer 145 PME pour une enveloppe globale de 357 372 889 MRU. Ces financements ont été réalisés au moyen de la deuxième ligne de crédit contractée auprès du FADES (78.2 % des financements PME), des ressources propres de la CDD (18.5%) et du reliquat de la ligne FKDEA (3.3%).

#### 4.1.1. Portefeuille de la Direction du Développement

Au niveau de la Direction du Développement, les financements mis en place durant l'exercice 2021 concernent 32 PME pour un montant de 201 268 792 MRU. Le taux de recouvrement s'établissait à 67% à la date du 31.12.2021. On notera, plus globalement, que pour les années 2020 et 2021, en raison de la pandémie de la Covid, la CDD a été amenée, à tenir compte, au cas par cas, de la situation des promoteurs en difficulté suivant la conclusion de protocoles entre les Parties concernées. Les montants en retard de recouvrement ne peuvent être toutefois considérés comme compromis parce que objet, par ailleurs, de couverture en garantie. En 2021, l'enveloppe des créances qui ont connu une restructuration a atteint 123 629 258 au profit de 22 PME.

## 4.1.2. Portefeuille de la Direction des Dépôts et Consignations

### a) Financement des Petites et Moyennes Entreprises

Durant l'exercice 2021, la dynamique d'instruction des requêtes de financement présentées par des PME auprès de la Direction des Dépôts et Consignations s'est renforcée, permettant ainsi d'accorder une enveloppe de 156 104 097 MRU au profit de 113 PME.

### b) Micro finance en milieu rural

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Prioritaire du Président de la République (ProPEP), conçu pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19, notamment dans son volet de renforcement des conditions de vie des franges défavorisées de la population, la CDD a été mandatée pour suivre la mise en œuvre du programme de la microfinance en milieu rural. L'objectif de ce programme consiste à soutenir ces populations à travers une offre de financement tenant compte de leurs spécificités (activités génératrices de revenus).

<b>Financements mis en place en 2021 dans le cadre du programme de microfinance en milieu rural (ProPEP)</b>		
<b>Willayas</b>	<b>Nombre de projets financés</b>	<b>Montant (MRU)</b>
Adrar	273	6 000 000
Assaba	500	10 512 000
Brakna	493	10 500 000
Dakhlet Nouadhibou	179	4 000 000
Gorgol	421	10 500 000
Guidimagha	455	10 500 000
Hodh Charghi	563	11 960 000
Hodh El Gharbi	502	10 500 000
Inchiri	189	4 000 000
Tagant	337	7 000 000
Tiris Zemmour	185	4 000 000
Trarza	276	10 480 000
<b>Total</b>	<b>4 373</b>	<b>99 952 000</b>

L'exécution de ce programme durant l'exercice 2021 a permis de distribuer une enveloppe de crédits d'environ 100 millions MRU en faveur de 4.373 bénéficiaires répartis dans toutes les localités rurales du pays. Au 31.12.2021, le taux de recouvrement des financements accordés est de 58%.

**c) Fonds de refinancement des Institutions de Microfinance "FOREMI"**

Suite à la mise en œuvre de projets successifs de réduction de la pauvreté, le Gouvernement et la BAD avaient convenu de la création d'un fonds de refinancement des institutions de la microfinance. Ce fonds, logé à la CDD, a pour objectif de pérenniser les fonds de crédit issus de ces projets pour offrir au secteur un outil devant contribuer à sa promotion. C'est dans ce cadre qu'un Comité de Crédit, constitué de membres du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP), de la BCM, de la CDD et de la profession, a été institué. Ce comité a accordé sur ces fonds une enveloppe de 40 millions MRU de crédits à 10 IMF retenus au terme d'un processus de sélection.

**d) Convention cadre avec le MEFP**

La CDD a signé une convention cadre avec le MEFP régissant le partenariat en matière de création d'emplois et de promotion de l'entrepreneuriat. En application de cette convention cadre, une convention spécifique a été signée pour la mise en œuvre du Fonds pour la Promotion de l'Entrepreneuriat (FPE), issu du ProPEP.

**Promotion de l'entrepreneuriat au niveau du triangle de l'espoir**

Dans ce cadre, la Caisse a procédé au financement d'activités génératrices de revenus (AGR) au profit 491 projets pour un montant de 9 940 000 MRU dans la zone communément appelée « triangle de l'espoir » en faveur de localités relevant des Wilayas du Brakna, de l'Assaba et du Gorgol.

Financements accordés dans le cadre du fonds de promotion de l'entrepreneuriat en 2021			
Wilaya	Commune	Nombre de bénéficiaires	Montant accordé (MRU)
Brakna	Aleg	78	1 680 000
Gorgol	M'Bout	175	3 500 000
Gorgol	Mounguel	60	1 200 000
Assaba	Barkéol	178	3 560 000
		491	9 940 000

### **Promotion de l'entrepreneuriat féminin**

Dans la poursuite des objectifs assignés au fonds de promotion de l'entrepreneuriat, la CDD a accordé une enveloppe de 6 millions MRU au profit de trois fédérations de femmes entrepreneuses en vue de soutenir la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Cette enveloppe a permis le financement de 141 petits projets portés par des femmes adhérentes aux fédérations en question.

Financements accordés aux fédérations de femmes entrepreneuses en 2021		
Nom de la Fédération	Montant	Nombre de bénéficiaires finaux
	(MRU)	
Union Mauritanienne des Femmes Entrepreneuses et commerçantes	2 000 000	35
Union des Entreprises des Femmes	2 000 000	70
Conseil Mauritanien des Femmes d'affaires	2 000 000	36
Total	6 000 000	141

### **e) Fonds de Soutien à l'Emploi (FSE)**

C'est un programme destiné à l'appui des populations vulnérables dans les différentes régions du pays et dont la gestion a fait l'objet d'un mandat confié à la CDD par l'État. Le total des financements cumulés depuis le démarrage de ce programme en 2012 a atteint 628 millions MRU au profit de 6.824 bénéficiaires. Au 31.12.2021, l'encours des crédits du FSE a atteint 23.6 millions MRU.

Le programme Microfinance en milieu rural se poursuit dans le prolongement du FSE et, à partir de 2022, via le Fond National pour l'Emploi (FNE) en cours d'opérationnalisation.



### **f) Fonds National de l'Emploi (FNE)**

La création d'un Fonds National de l'Emploi concrétise la volonté et la priorité qu'accorde le Président de la République à la problématique de l'Emploi dans ses différents aspects tels que l'emploi salarial, l'emploi entrepreneurial et la formation professionnelle. Cette création permettra au Gouvernement de se doter d'un instrument de financement national permettant d'harmoniser et mutualiser les actions et efforts déployés par les différents départements et structures de l'Etat en charge de l'emploi.

Le FNE a vocation à centraliser l'ensemble des ressources destinées au financement des programmes et projets de promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat tels que :

- Les programmes d'amélioration de l'employabilité ;
- Les programmes et activités de placement de stage et d'appui à l'insertion ;
- Les programmes de développement et de promotion de la micro, petite et moyenne entreprise ;
- Les enquêtes et les études sur le marché du travail ;
- L'évaluation de l'impact des programmes financés par le fonds.

Le FNE offre trois guichets de financement :

- Financements destinés au développement de l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi ;
- Financements des activités d'intermédiation, de placement, de stage et d'amélioration de l'employabilité ;
- Financements des enquêtes et des études sur le marché de l'emploi.

Le décret n° 2021-230 portant création du FNE confie sa gestion fiduciaire à la CDD et met en place les instances de gouvernance suivantes :

- Comité d'Orientation Stratégique (COS) composé du Ministre des Finances, du Ministre chargé de l'Emploi et du Directeur Général de la CDD ;
- Comité d'Attribution des Financements comprenant des membres du MEFP, du MAEPSP, du MF, de la CDD et de l'Agence Nationale de l'Emploi « TECHGHIL ».

### **g) Placement auprès du système bancaire**

Il s'agit de placements auprès des banques de la place dont l'objectif prioritaire est de contribuer au renforcement de leur capacité à financer le tissu économique du pays et, par là-même, à générer des produits stables pour la CDD. Au 31.12.2021, l'enveloppe de ces placements a atteint 469.2 millions MRU.

### ***h) Crédit Agricole de Mauritanie (CAM-sa)***

La filiale Crédit Agricole de Mauritanie a été mise en place dans le cadre de la convention signée entre l'État et la CDD et pour assurer le financement du secteur agricole. Le montant cumulé des financements accordés par le CAM atteint 596 millions MRU au profit de 1.698 bénéficiaires.

## **4.2 Appui aux Politiques Publiques**

### **4.2.1. Programme de soutien dans le domaine de l'élevage**

La CDD a pris une part active à la conception et au préfinancement des programmes pastoraux visant à assister les éleveurs et le cheptel notamment pendant les périodes de soudure, en relation avec les départements des Finances, de l'Elevage et du CSA. C'est le cas notamment du Programme d'Assistance au Cheptel signé en 2021 pour un montant de 1 292 869 453 MRU, dont 57.3% financés par la CDD, chargée, au terme de la convention multipartite signée, du volet gestion fiduciaire du programme (préfinancement et encaissement des recettes de ventes des produits).

### **4.2.2. Dispositif d'acquisition, de financement, de gestion et de commercialisation des intrants agricoles**

Dans le cadre de la stratégie nationale de promotion du secteur agricole, l'approvisionnement du secteur en intrants, notamment en engrais, est assuré par les services publics compétents qui prennent en charge le processus d'acquisition, de stockage et de distribution de ces produits. En vue d'améliorer le mode opérationnel en vigueur, un Accord cadre a été signé entre le Ministère des Finances, le Ministère de l'Agriculture, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et la CDD. Cet Accord vise, entre autres, l'amélioration du dispositif de financement par l'introduction de mesures permettant une meilleure gestion des flux financiers associés au programme, par la centralisation des dépenses engagées et par un meilleur recouvrement des recettes de vente pour faciliter le financement de nouvelles acquisitions au moyen des fonds recouverts.

Depuis la mise en œuvre de cet Accord cadre, un montant de **2 081 571 465 MRU** a été effectivement décaissé pour l'acquisition des quantités ci-après :

Produit	Unité	Quantité acquise
Urée	Tonne	41 078
DAP	Tonne	10 812
Propanil	Litre	939 097
2-4D	Litre	260 957

Ces acquisitions ou commandes font chaque fois l'objet de conventions spécifiques conclues avec le Ministère des Finances et les Ministères concernés.

#### 4.2.3. Relations avec la Centrale des Achats et d'Approvisionnements du Marché (CAAM)

Dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics afin de maintenir les produits de première nécessité à portée des populations, la Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché (CAAM) a été créée pour approvisionner le marché national en produits de qualité tout en assurant l'efficacité requise en terme de maîtrise des coûts, d'approvisionnement et de distribution.

Le Comité Stratégique (CS) de la CAAM, réuni le 30 novembre 2021, a décidé la mise en place d'un mécanisme de financement des achats faisant intervenir la CDD pour assurer le financement induit par les opérations d'approvisionnement du marché.

Le programme prévisionnel des commandes validées par le Comité Stratégique de la CAAM fait apparaître un coût total 3 165 060 000 MRU dont le financement sera assuré à hauteur de 61% par la CDD.

Pour chaque commande, il est procédé à l'établissement d'un budget prévisionnel dont le financement est assuré comme suit :

- La mobilisation par le MF du montant de la subvention correspondant au différentiel entre le coût de revient et le prix de vente décidé des produits ;
- La CDD mobilise le financement correspondant aux recettes attendues de la vente des produits. En contrepartie de la gestion fiduciaire du programme, la CDD est rémunérée sur les montants effectivement décaissés à hauteur de 4% HT à titre de frais financiers.

La CDD, en relation avec le MF, se charge des ouvertures des lettres de crédit prévues par les contrats d'acquisition liant la CAAM et les fournisseurs attributaires des contrats d'acquisition.

Les recettes de vente des produits sont domiciliées à la CDD avec l'exigence d'accélération des rythmes d'encaissement pour favoriser le recyclage des fonds et la reconstitution des capacités d'intervention à destination des opérations de la CAAM.

## 5. Ressources Humaines

Durant l'exercice 2021, plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre du renforcement des capacités des ressources humaines de l'institution :

### **a) Poursuite du programme de formation**

La CDD a poursuivi ses efforts en matière de formation du personnel notamment des formations de l'Institut des Techniques Bancaires (ITB), administrées à distance sur 2 ans par le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) qui est affilié au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris (France). A ce jour, cinq promotions ont été formées à l'ITB pour un nombre total d'inscrits de dix cadres. Par ailleurs, le personnel de la CDD a pris part, tout au long de 2021, à de multiples webinaires organisés par le Forum des Caisses de Dépôt et l'Union des Banques Maghrébines particulièrement actifs dans les formations pluridisciplinaires à distance.

### **b) Installation d'une Commission des Ressources Humaines**

Formellement installée courant 2021, la Commission des Ressources Humaines de la CDD s'est penchée sur le dossier lié à l'avancement et au reclassement du personnel. C'est ainsi que le tableau d'avancement annuel du personnel, à titre d'exemple, a été examiné et établi conformément au statut du personnel de la CDD. Ce travail a permis de régulariser la situation des échelons du personnel.

### **c) Parachèvement du processus d'intégration du personnel à la médecine du travail**

Les membres du personnel ont été inscrits aux prestations de l'Office National de la Médecine du Travail (ONMT), seul organe habilité en matière de médecine du travail au regard de la loi, ceci suite à la visite médicale obligatoire préalable. Cette action permet de contribuer au double objectif d'amélioration de l'offre de santé et de renforcement des règles de gestion du personnel.

### **d) Extension du siège social à Nouakchott**

La CDD a lancé en 2021 des travaux d'extension du siège de la CDD (R+1) pour une surface bâtie supplémentaire de 240 m<sup>2</sup>. L'extension porte sur les deux niveaux : une (01) salle d'archives, deux (02) plateaux de bureau, un (01) restaurant et un (01) bloc sanitaire.

### **e) Renforcement du système de vidéosurveillance**

La CDD a renforcé en 2021 son dispositif de vidéosurveillance au niveau de ses locaux pour améliorer la sécurité au niveau de ses sites tant au plan interne qu'au niveau de ses alentours. Elle a également mis en œuvre un nouveau système biométrique opérationnel à compter de janvier 2021 qui vise à renforcer l'amélioration des performances et du rendement du personnel.

## 6. Coopération et Partenariat

Durant l'exercice 2021, la CDD a poursuivi le développement de partenariats avec d'autres caisses de dépôts à travers :

### ***a) Le Forum des Caisses de Dépôts***

Le Directeur Général de la CDD a participé à la 6ème édition du forum qui est une plateforme d'échanges et de dialogues entre les caisses et autres partenaires financiers. Cette rencontre biannuelle s'est déroulée comme suit :

- La réunion du Comité Directeur qui a eu lieu le 26 octobre. Cette réunion a adopté une Déclaration commune engageant les Caisses de Dépôt à contribuer collectivement à la relance durable et solidaire des économies nationales touchées par la crise de la COVID-19. Elle a permis aussi d'approuver la nouvelle Charte du Forum, aboutissement d'une concertation entre les caisses dans le sens de sa simplification et pour davantage inscrire l'action des caisses dans le long terme ;
- Les travaux de la 6ème Conférence tenue le 27 octobre ont tourné autour de 4 tables rondes : (i) le modèle financier et de gouvernance des Caisses de Dépôt, (ii) l'émergence de caisses de dépôts en Afrique de l'Ouest, (iii) l'économie verte – les Caisses de Dépôt et le Fonds Vert Climat, et (iv) le rôle de l'equity public pour la relance économique et l'investissement responsable.

### ***b) Préparation second accord de coopération CDD/CDC-France***

Le premier accord signé en 2015 ayant expiré, un nouvel projet d'Accord de coopération pour une période de 3 ans a été préparé. Il porte :

- D'une part sur la consolidation des acquis réalisés lors du premier accord de coopération, en terme notamment de pilotage du bilan, de modèle prudentiel et de gestion des risques ;
- D'autre part sur des activités visant à accompagner la CDD dans le cadre d'une assistance stratégique adaptée aux besoins exprimés par la Caisse dans le cadre de la requête adressée à la partie française (AFD, CDC et Bpifrance).

### ***c) Actualisation de la convention de coopération CDD-CDG Maroc***

En novembre 2017, la Caisse des Dépôts et de Gestion du Maroc (CDG) et la CDD avaient signé une convention de coopération, pour une période de 3 ans renouvelable, à l'effet d'œuvrer au développement de leur coopération et de mobiliser leurs compétences pour la réalisation de projets et de programmes communs ainsi que de promouvoir des échanges techniques dans différents domaines d'activités.

Les deux Caisses ont travaillé en 2021 pour la préparation d'un nouveau protocole à l'effet d'impulser leur coopération notamment dans des domaines innovants tels que le développement durable et la transition énergétique et écologique, la transition territoriale, les systèmes d'information, la transformation digitale et les zones d'activités économiques.

### ***d) Appui institutionnel et organisationnel***

Le Directeur Général de la CDD s'est rendu à Paris, en mai 2021, à l'effet d'échanger avec la Caisse des Dépôts et Consignations de France, l'Agence Française de Développement et la Banque Publique d'Investissement de France sur les contours, le contenu et la nature d'une demande d'accompagnement stratégique et organisationnel formulée par la CDD.

Dans ce contexte, une note conceptuelle a été élaborée afin de fixer les principaux points d'application de cet accompagnement (appui stratégique et organisationnel) et leur priorisation.

# 7. Rapport Financier

## 7.1 Le budget annuel

Le budget 2021 reflète l'évolution des activités de la CDD, avec une maîtrise des charges et un résultat positif qui reste toutefois marqué par les effets du ralentissement de l'activité économique en lien avec la pandémie de la Covid-19. Les réalisations font ressortir des taux d'exécution budgétaires de 92% pour les charges d'exploitation, 78% pour le total des charges, 82% pour les produites et pour les investissements.

### Synthèse de l'exécution du budget de l'année 2021 (Montants en MRU)

Rubrique	Prévision 2021	Exécution 2021	Écart	Taux d'exécution
			Exécution/ Prévision	
Total général des charges	238 665 745	186 526 620	-52 139 125	78%
Total général des produits	258 401 816	212 291 536	-46 110 279	82%
Différence (Produits-Charges)	19 736 070	25 764 916	6 028 846	131%
Total équipement	7 250 000	5 973 503	- 1 276 497	82%

### a) Les Charges

Le taux de réalisation du budget des charges globales est de 78%, soit un total de 186.5 millions au titre de l'exercice 2021 et 92% pour les charges d'exploitation.

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2021 au niveau des charges.

Rubriques	Prévision 2021	Exécution 2021		
		Exécution 31/12/2021	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
CHARGES LIÉES A L'INVESTISSEMENT	6 312 002	5 639 481	-672 521	89%
FRAIS FINANCIERS	33 171 243	26 634 967	-6 536 276	80%
CHARGES LIÉES A L'ACTIVITÉ	23 832 500	21 468 555	-2 363 945	90%
CHARGES & PERTE DIVERSES	1 150 000	580 650	-569 350	50%
FRAIS DU PERSONNEL	116 380 000	113 883 939	-2 496 061	98%
IMPÔTS TAXES ET VERS ASSIMILES	2 520 000	998 573	-1 521 427	40%
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>183 365 745</b>	<b>169 206 165</b>	<b>-14 159 580</b>	<b>92%</b>
CHARGES NON DECAISSABLES	55 300 000	17 320 455	-37 979 545	31%
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	<b>238 665 745</b>	<b>186 526 620</b>	<b>-52 139 125</b>	<b>78%</b>

### b) *Les équipements*

Le taux d'exécution du budget d'équipement est de 82% en 2021, soit un écart de 1.3 millions par rapport aux prévisions. Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution du budget des équipements en 2021.

**État d'exécution du budget des équipements 2021 (MRU)**

Rubriques	Prévision 2021	Exécution 2021		
		Exécution	Ecart	Taux
		31/12/2021	Exécution/Prévision	d'exécution
Agencement et aménagements	700 000	674 964	-25 036	96%
Construction	2 700 000	2 565 025	-134 975	95%
Matériel de transport	250 000	82 150	-167 850	33%
Autres équipements	300 000	102 776	-197 224	34%
Mobilier et matériel de bureaux	600 000	374 778	-225 222	62%
Matériel informatique	800 000	587 310	-212 690	73%
Ameublement	1 500 000	1 350 000	-150 000	90%
Logiciels	400 000	236 500	-163 500	59%
<b>Total</b>	<b>7 250 000</b>	<b>5 973 503</b>	<b>-1 276 497</b>	<b>82%</b>

### c) *Les produits*

Au titre de l'exercice 2021, le budget prévoyait 258.4 millions MRU de produits. Les réalisations ont attendu 212.3 millions, soit un taux d'exécution de 82%.

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2021 au niveau des produits.

**Etat d'exécution du budget des produits 2021 (MRU)**

Rubriques	Prévision 2021	Exécution 2021		
		Exécution 31/12/2021	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Produits sur opérations de placements	28 000 000	20 194 368	-7 805 632	72%
Produits sur opérations de crédits	60 085 000	51 035 105	-9 049 895	85%
Produits sur opérations de financements islamiques	65 176 885	45 418 948	-19 757 937	70%
Produits sur gestion sous mandat	17 125 000	17 125 000	0	100%
Produits/appuis à la politique publique	61 434 281	50 440 033	- 10 994 248	82%
Commissions	15 580 650	11 381 319	-4 199 331	73%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>247 401 816</b>	<b>195 594 774</b>	<b>-51 807 042</b>	<b>79%</b>
Produits exceptionnels	1 000 000	99 574	-900 426	10%
Reprise/provision et amortissements	10 000 000	16 597 188	6 597 188	166%
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>	<b>258 401 816</b>	<b>212 291 536</b>	<b>-46 110 279</b>	<b>82%</b>



#### d) Le résultat

Le résultat comptable brut prévisionnel portait sur 19.7 millions pour une réalisation de 25.7 millions, soit un excédent de 6 millions et un taux d'exécution de 131 %.

Rubriques	Prévision 2021	Exécution 2021		
		Exécution 31/12/2021	Ecart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
<b>RÉSULTAT COMPTABLE</b>	<b>19 736 070</b>	<b>25 764 916</b>	<b>6 028 846</b>	<b>131%</b>

## 7.2 Les états financiers

Les états financiers ont connu une amélioration considérable au cours de l'année 2021. Ils font ressortir les données suivantes :

- Un total de bilan de 8.48 milliards contre 5.8 en 2020 d'Ouguiya enregistrant une progression de 45.34%
- Un total de hors bilan de 2.3 milliards contre 1.85 milliards en 2020 soit une hausse de 27.18%
- Un résultat comptable de 25.7 millions enregistrant une évolution de 20.67% millions d'Ouguiya par rapport à l'exercice 2020.

### 7.2.1. Le bilan

#### a) L'actif

Actif				
Libellés	CDD	DDC	DD	CDD
	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021
Trésorerie et opération interbancaires	1 429 957 269	2 836 995 966	647 254 391	3 484 250 357
Crédits	2 597 664 706	1 505 995 349	1 060 423 871	2 566 419 220
Crédit Mandat de Gestion	350 939 807	444 243 316	0	444 243 316
Comptes d'attente et de régularisation	958 610 111	862 229 666	607 741 948	1 469 971 615
Capital non versé	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000
Immobilisations nettes	83 258 432	101 803 661	0	101 803 661
Titres de participation	116 100 000	116 100 000	0	116 100 000
<b>Total Actif</b>	<b>5 836 530 325</b>	<b>6 167 367 957</b>	<b>2 315 420 211</b>	<b>8 482 788 168</b>
<b>HORS BILAN</b>	<b>1 852 610 234</b>	<b>1 437 266 227</b>	<b>918 898 120</b>	<b>2 356 164 348</b>

***b) Note relative à l'actif du bilan*****Trésorerie et opérations interbancaires**

La rubrique « trésorerie et opérations interbancaires » est passée de 1.42 milliards en 2020 à 3.48 milliards en 2021, soit une hausse de 2.05 milliards, cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des dépôts (Consignations) auprès de la banque centrale.

Le niveau de trésorerie active est ajusté suivant les besoins prévisionnels engendrés par la programmation des activités de l'exercice suivant.

**Crédit à la clientèle**

L'encours du crédit net à la clientèle est passé de 2.59 milliards en 2020 à 2.56 milliards en 2021, enregistrant une baisse de 0.31 milliards en valeur absolue par rapport à l'exercice précédent, cette baisse est due au remboursement par l'État de certains crédits octroyés dans le cadre de l'appui à la politique publique.

### **Crédit au titre du Mandat de Gestion**

L'encours des crédits du Mandat de Gestion est passé de 0.35 Milliards en 2020 à 0.44 milliards en 2021, soit une augmentation de 93 millions.

Le montant des crédits distribués dans le cadre du programme prioritaire s'est élevé au 31 décembre 2021 à 212 millions d'Ouguiya.

### **Les comptes d'attente et de régularisation**

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31/12/2021, à 1.47 milliards en 2021 regroupant les opérations en attente de régularisation.

### **Le capital non versé**

Cette rubrique représente la partie du capital souscrit qui reste encore non versé par l'État, soit 0.3 milliard d'Ouguiya.

### **Les immobilisations**

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31.12.2021 à 101.8 millions, répartis comme suit :

- Immobilisations corporelles : 74.3 millions ;
- Immobilisations incorporelles : 27.5 millions.

### **Les titres de participation**

Au 31.12.2021, les titres de participation s'élèvent à 116.1 millions MRU:

- |   |                |
|---|----------------|
| • Participation au capital de la Télédiffusion de Mauritanie :      | 10 millions;   |
| • Participation au capital de la Radio de Mauritanie :              | 5 millions ;   |
| • Participation au capital de la Télévision de Mauritanie :         | 5 millions ;   |
| • Participation au capital de la NOVEC Mauritanie SA :              | 5.1 millions ; |
| • Participation au capital du Crédit Agricole de Mauritanie (CAM) : | 91 millions.   |

c) **Le passif**

Libellés	Passif			
	CDD	DDC	DD	CDD
	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021
Trésorerie et opération interbancaires	2 357 014 771	3 746 414 467	481 539 434	4 227 953 901
Comptes d'attente et de régularisation	1 022 986 165	1 599 807 669	63 111 825	1 662 919 493
Emprunt	1 096 444 755	0	1 226 238 655	1 226 238 655
Capitaux propres	1 360 084 634	821 145 822	544 530 297	1 365 676 119
<b>Total Passif</b>	<b>5 836 530 325</b>	<b>6 167 367 957</b>	<b>2 315 420 211</b>	<b>8 482 788 168</b>
<b>HORS BILAN</b>	<b>1 852 610 234</b>	<b>1 437 266 227</b>	<b>918 898 120</b>	<b>2 356 164 348</b>

d) **Note sur le passif du bilan**

**Trésorerie et opérations interbancaires**

La trésorerie passive de la CDD est passée de 2.35 milliards en 2020 à 4.22 milliards en 2021, soit une progression de 1.87 milliards MRU en valeur absolue. Cette variation s'explique par l'augmentation des dépôts (Consignations) auprès de la banque centrale.

**Comptes d'attente et de régularisation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.66 milliards en 2021 regroupant les opérations en attente de régularisation.

**Emprunts**

Le montant de ce poste est de 1.22 Milliards représente la contre-valeur en Ouguiya des emprunts effectués auprès du FADES (première et deuxième ligne) et du FKDEA décaissés et non encore remboursés au 31/12/2021.

Ce poste a connu une augmentation de 11.84% par rapport à l'exercice précédent.

**Capitaux propres**

Le montant des capitaux propres s'élève au 31.12.2021 à 1.36 milliards enregistrant une augmentation de 5.6 millions MRU.

**Le hors bilan**

Les engagements hors bilan sont constitués des garanties hypothécaires reçues des clients et des garanties de l'État pour certains organismes publics ainsi que des cautions données par la CDD en faveur de certaines entreprises publiques.

Le portefeuille des engagements, donnés et reçus, en hors-bilan, s'élève, au 31/12/2021, à 2.35 milliards d'Ouguiya contre 1.85 milliards d'Ouguiyas, soit une évolution de 27% par rapport à l'exercice 2020.

## 7.2.2.Le compte de résultat

Libelle	Jan-Déc 2020	Jan-Déc 2021	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire	205 189 421	195 073 774	-10 115 647	-5%
Produits accessoires	626 800	521 000	-105 800	-17%
Charges d'exploitation bancaire	-18 216 582	-26 634 967	-8 418 385	46%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>187 599 639</b>	<b>168 959 807</b>	<b>-18 639 832</b>	<b>-10%</b>
<i>Dont marge d'intérêt clientèle</i>	101 433 716	96 454 053	-4 979 663	-5%
<i>Dont marge d'intérêts de trésorerie</i>	3 842 352	-6 297 527	-10 139 879	-264%
<i>Dont commissions clientèle</i>	8 833 899	10 717 248	1 883 349	21%
<i>Dont commissions Mandat de Gestion</i>	17 125 000	17 125 000	-	0%
<i>Dont Produits/Appuis/Politique/Publique</i>	55 737 871	50 440 033	-5 297 838	-10%
<i>Dont Produits accessoires</i>	626 800	521 000	-105 800	-17%
Charges externes liées à l'investissement	-5 348 284	-5 639 481	-291 197	5%
Charges externes liées à l'activité	-17 549 294	-21 468 555	-3 919 261	22%
Charges et pertes diverses	-737 722	-580 650	157 072	-21%
Frais de personnel	-114 567 922	-113 883 939	683 983	-1%
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 025 061	-998 573	26 488	-3%
<b>Total Frais Généraux</b>	<b>-139 228 283</b>	<b>-142 571 198</b>	<b>-3 342 915</b>	<b>2%</b>
Dotations aux comptes d'amortissements	-9 689 490	-10 871 231	-1 181 741	12%
<b>TOTAL Frais Généraux et Amortissements</b>	<b>-148 917 773</b>	<b>-153 442 430</b>	<b>-4 524 657</b>	<b>3%</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>38 681 866</b>	<b>15 517 377</b>	<b>-23 164 489</b>	<b>-60%</b>
<b>CHARGES DE RISQUE</b>	<b>-27 800 242</b>	<b>-3 613 655</b>	<b>24 186 587</b>	<b>-87%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>10 470 035</b>	<b>13 861 194</b>	<b>3 391 159</b>	<b>32%</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>21 351 659</b>	<b>25 764 916</b>	<b>4 413 258</b>	<b>21%</b>

### a) Produit Net Bancaire (PNB)

Le produit net bancaire s'est élevé au 31/12/2021 à 168.9 millions, enregistrant une baisse de 10% en valeur relative et 18.6 millions en valeur absolue par rapport à l'exercice 2020. Cette variation s'explique essentiellement par :

- La diminution des produits d'exploitation bancaire d'un montant de 10.1 millions soit 5% qui est due à la diminution des produits des crédits sous l'effet du ralentissement de l'activité économique en lien avec la pandémie du Covid-19 d'une part et la baisse du produits de l'appui à la politique publique d'autre part.
- La hausse des charges d'exploitation bancaire de 46% soit 8.4 millions.

### b) Frais Généraux

Le montant des frais généraux est passé de 139 millions en 2020 à 142 millions en 2021, soit une évolution de 3.3 millions en valeur absolue et 2% en valeur relative.

### c) Charges liées au risque

Le montant de ce poste en 2021 s'élève à 3.6 millions en 2021 enregistrant une baisse de 87% soit 24 millions. Il est constitué de provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle.

### d) Résultat exceptionnel

Au 31/12/2021, le montant du résultat exceptionnel (différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles) s'élève à 13.8 millions d'Ouguiyas, soit une augmentation de 32% par rapport à l'exercice précédent.

### e) Résultat

Le résultat de l'exercice 2021 est excédentaire et a progressé de 21% en passant de 21.3 millions MRU en 2020 à 25.7 millions MRU au 31/12/2021.

# Rapports des Commissaires aux Comptes